

Ce questionnaire s'adresse à tous les candidats aux élections municipales de l'agglomération de Valence. Ils sont invités à remplir ce questionnaire et à nous le renvoyer par courrier électronique (à l'adresse valence.revv@fubicy.org) avant le 15 février.

Les réponses seront publiées dès réception sur le site de REVV : www.revv-valence.org

Commune : ...BOURG LES VALENCE

Nom de la liste : » LA FORCE DE L ENGAGEMENT »

Candidat en tête de liste :MARLENE MOURIER

Politique cyclable

1) Faut-il développer l'usage du vélo en ville ?

OUI

Commentaire : ...l'environnement étant un des quatre engagements prioritaires de notre programme ,il est logique que la mobilité urbaine doit se raisonner sur notre commune en développant un accès facilité aux différents modes de transports, ceux-ci étant complémentaires les uns les autres, il convient de favoriser le passage de l'un à l'autre et de favoriser les modes de transports »propres «.

Le développement de l'utilisation des transports vélo, marche, transport en commun est une volonté de notre programme pour la ville et nous porterons en inter communalité cette politique.

.....

2) Accepterez-vous de réduire la place de la voiture lorsque cela est nécessaire ?

OUI NON

Commentaire : nous privilégierons le transport multi modal , la place de la voiture sera réduite en tant que de besoin

Il peut s'agir notamment de réduire les vitesses autorisées et le nombre de voies et de supprimer des places de stationnement automobiles.

3) Quel budget par an et par habitant consacrez-vous aux aménagements cyclables ?

De 0 à 2 euros ? De 2 à 5 euros ? De 5 à 10 ? De 10 à 15 euros ? Plus ?

NB : Il s'agit du budget consacré aux aménagements spécifiques aux vélos (arceaux, bandes, sas, pistes, voie vertes, etc.). Les aménagements cyclables effectués dans le cadre d'autres travaux de voirie ne doivent pas entrer dans le calcul dans la mesure où ils n'induisent pas un surcoût.

Les villes exemplaires on un budget supérieur à 10 euros par an par habitant

4) Créez-vous un poste « Monsieur vélo » à temps plein ?

OUI NON

Commentaire : Il a été créé ,pour la première fois à Bourg les Valence un poste d'adjoint en charge de l'environnement et du développement durable afin d'intégrer cette préoccupation dans tous nos projets d'urbanisme ,c'est par cette délégation que passera le développement de la pratique du vélo

.....

Ce monsieur vélo sera chargé de coordonner toutes les actions pour la promotion du vélo auprès de la population, en commençant par les aménagements cyclables.

5) Quelles opérations allez-vous mener pour encourager la population à utiliser le vélo plutôt que la voiture ?

Il peut s'agir d'action ponctuelle comme une journée sans voiture ou des actions permanentes comme de rendre le vélo plus compétitif que la voiture en facilitant les trajets cyclables et en contraignant davantage les déplacements motorisés (limitation des vitesses autorisée, des possibilité de transit dans les quartier résidentiels, réduction de l'offre de stationnement en centre ville, etc.).

L'encouragement de la population à utiliser le vélo passe par des actions de communication dans les associations, écoles et lieux publics. Elles seront relayées dans les publications de la mairie, celles ci devront également sensibiliser aux risques de vols ou de dégradation du matériel.

Concertation

6) REVV souhaite rencontrer régulièrement (au moins deux fois par ans) les services techniques en présence les élus référents pour discuter des aménagements. Allez vous organiser de telles rencontres ?

OUI

Commentaire : La concertation avec les associations représentants les cyclistes (REVV,..) sera recherché avec notamment leur consultation par les élus une a deux fois par an sur les projets afin de comprendre les attentes et de s'assurer de la compréhension de chacun et une invitation personnalisée à participer aux débats de la commission urbanisme lorsque ces sujets seront à l'ordre du jour.

7) Consulterez-vous REVV chaque fois que de travaux concernant les déplacements seront envisagés ?

OUI

Commentaire : ...idem ci-dessus

8) Respecterez-vous systématiquement la loi sur l'air obligeant les aménageurs à prévoir un itinéraire cyclable chaque fois que des travaux de voirie ont lieu ?

OUI

Commentaire :

On constate qu'en général la loi sur l'air n'est pas souvent respectée, les associations de cyclistes n'ayant souvent pas les moyens humains de se lancer dans des procédures juridiques très longues et compliquées.

Aménagements

9) Etes-vous d'accord avec les préconisations de la Charte des Aménagements Cyclable de Valence Romans Déplacements et les appliquerez vous ?

OUI NON

Commentaire : le souhait de respecter toute charte des aménagements sera intégré dans nos préoccupations en veillant à sa cohérence avec notre plan de développement durable

10) Ferez-vous passer votre commune en « Ville 30 » (le 30 km/h devient la règle, 50 l'exception) ?

OUI NON

Commentaire : ...le développement du 30 Km déjà fort présent sera étudié dans les zones les plus urbaines

11) Généraliserez-vous les zones 30 au centre ville et aux quartiers résidentiels ?

OUI NON

Commentaire :une attention particulière sera portée à la limitation de la vitesse dans les secteurs les plus à risques pour les cyclistes et les piétons

12) Généraliserez-vous les DSC dans toute la ville ?

OUI NON

Commentaire : en concertation avec REVV quand on sera élu.

Rappel : Selon le code de la route les Doubles Sens Cyclables sont la règle dans les zones 30, sauf exceptions dûment justifiées

13) Mettrez-vous en place des « céder le passage cycliste aux feux » sur la majorité des carrefours ?

OUI NON

Commentaire : en concertation avec REVV quand on sera élu

NB : Précisez les restrictions éventuelles

14) Instaurerez-vous des « zones de rencontre » en centre ville

OUI NON

Commentaire : la faible densité de piétons en centre de ville de Bourg les valence ne se prête pas à cette option

Les zones de rencontre sont des aires où la vitesse est limitée à 20 km/h et dans lesquelles les piétons ont la priorité pour traverser les voies. Elles sont très bien adaptées dans les lieux avec des commerces, où la fréquentation des piétons est importante.

15) Rendez-vous les pistes cyclables non obligatoires pour les cyclistes ?

OUI NON

Commentaire : cette option fera l'objet d'une étude au cas par cas en concertation avec les associations représentatives des cyclistes

Il s'agit de remplacer les panneaux ronds avec un vélo sur fond bleu (passage obligatoire) par un panneau rectangulaire (passage facultatif). En ville les pistes cyclables sont parfois moins sûres que les voies de circulation automobile à cause des intersections où les automobilistes peuvent être surpris de voir déboucher les vélos.

16) Créez-vous des accès à la ViaRhona en site propre à partir du centre ville ?

OUI

Commentaire : -Le développement du vélo loisirs est un de nos objectif
En améliorant l'accès à la via rhôna : signalisation des itinéraires piétons et cyclables du centre ville vers la via rhôna et réduction des sections sans pistes protégées.
.....

Signalerez-vous systématiquement les itinéraires piétons et cyclables (notamment ceux utilisant des sens interdits) par une signalétique verticale ?

OUI

Commentaire :idem ci-dessus

Remarque : L'indication du temps de parcours inciterait les usagers à privilégier la marche à pied ou le vélo à la voiture.

Stationnement

17) Instaurerez-vous de règles d'urbanisme exigeant un minimum de pourcentage la surface habitable pour le stationnement sécurisé des vélos dans les logements neufs ?

OUI NON

Si oui, combien : ...A travailler dans le cadre du plan d'urbanisme et en concertation avec REVV quand on sera élu

Commentaire :

Il peut s'agir de box individuel dans les caves. Les stationnements vélos doivent être facilement accessibles, sans escalier.

18) Etes-vous prêt à sacrifier des places de stationnement automobile pour installer des arceaux vélos lorsqu'il n'y a pas de place ailleurs ?

OUI NON

Commentaire : ... A travailler dans le cadre du plan d'urbanisme et en concertation avec REVV quand on sera élu

NB : EN aucun cas les arceaux vélo installés sur les trottoirs ne doivent constituer une gêne pour les piétons qui empruntent ces trottoirs.

19) Installerez-vous des box à vélos sécurisés en ville sur des places de stationnement automobile ?

OUI NON

Commentaire :

Le manque de place pour stationner les vélos dans les logements constitue un des principaux freins à la pratique dans certains quartiers anciens.

20) Comment comptez-vous lutter contre le stationnement sauvage sur les aménagements cyclables et piétonniers ?

Les équipes municipales auront en charge le respect du stationnement automobile et ,une signalisation sera renforcer en précisant la mise en Fourvière

.....

Brigade dédiée ? OUI NON

Mise en fourrière systématique ? OUI NON

Campagne de sensibilisation des automobilistes ? OUI NON

Autre :

Lutte contre le vol

21) Ferez vous des campagnes d'information pour la prévention du vol des vélos via l'affichage public et le bulletin municipal ?

OUI NON

Commentaire L'utilisation des personnels municipaux afin d'une part de lutter contre les vols , le stationnement sauvage sur les voies cyclables et de débarrasser les épaves sur les voies publiques est prévue :

.....

La ville de Lille a financé une campagne d'affichage pour conseiller aux cyclistes l'utilisation d'antivol en U, qui sont reconnus comme étant les seuls à offrir une garantie suffisante contre le vol. Les équipements destinés au stationnement des vélos peuvent servir de support pour des conseils contre le vol.

22) Impliquerez-vous la Police Municipale dans la lutte contre le vol en devenant opérateur de marquage ?

OUI

Commentaire L'utilisation des personnels municipaux afin d'une part de lutter contre les vols , le stationnement sauvage sur les voies cyclables et de débarrasser les épaves sur les voies publiques.

.....

23) Impliquerez-vous la Police Municipale dans la lutte contre le vol en utilisant le fichier Bicycode pour rechercher les propriétaires des vélos marqués parmi les vélos volés retrouvés ?

OUI

Commentaire :

Ecoles

24) Procéderez-vous à un état des lieux systématique avec un suivi périodique de la mobilité autour de chaque école ?

OUI NON

Commentaire :

25) Quelles actions envisagez-vous de mener pour que les parents soient moins tentés d'amener leurs enfants à l'école en voiture ?

Une sensibilisation sera engagée via les publications municipales , des affichages ainsi qu'une collaboration recherchée avec les direction des écoles et les associations de parents d'élèves.

.....

L'apprentissage de l'autonomie dans les déplacements est une étape importante de l'éducation des enfants. Cela peut commencer grâce à des pédibus ou à des vélobus pour les distances plus grandes.

26) Limitez-vous l'offre de stationnement automobile aux abords immédiats des entrées d'écoles ?

OUI NON

Commentaire : [A travailler dans le cadre du plan d'urbanisme](#)

.....

27) Systématiserez-vous des aménagements cyclables aux abords des écoles ?

OUI NON

Commentaire :

28) Equiperez-vous les écoles d'abris à vélo plus adaptés ?

OUI NON

Commentaire :

NB : Il s'agit notamment d'éviter les « pinces roues » à remplacer par des dispositifs permettant d'attacher le cadre des vélos.

Intercommunalité :

29) Soutiendrez-vous un projet de vélo-station en gare de Valence Ville ?

OUI

Commentaire :

Il s'agit de proposer des services complémentaires aux cyclistes notamment ceux qui utilisent le train : gardiennage, entretien, petites réparations, conseils, marquage contre le vol, etc.

30) Soutiendrez vous l'idée d'équiper les bus reliant les communes éloignées de supports à vélo ?

OUI

Commentaire : -Un soutien aux développement de solutions facilitant le passage du transport en commun au vélo et inversement sera apporté dans le cadre de l'intercommunalité et des contacts seront pris afin d'expérimenter sur notre secteur, avec les bus, des solutions permettant d'accepter les vélos .

.....

31) Soutiendrez vous la création d'une piste cyclable continue en rive gauche du Rhône entre le pont des Lônes et Etoile à travers la zone de la Motte ?

OUI

Commentaire :

Le projet de zone multi-modale rail / route / voie d'eau doit être compatible avec le passage d'une piste cyclable entre le Rhône et l'autoroute au droit du port.

Pour mémoire, dans nos observations sur le PLU nous avons demandé que cet itinéraire qui avait disparu du projet soit maintenu.

Questions spécifiques à Valence :

32) Continuerez l'extension des zones 30 à partir du centre ?

OUI NON

Commentaire :

33) Participerez-vous au financement d'une estacade le long du Rhône pour permettre le passage de la voie verte ViaRhôna entre Bourg-lès-Valence et l'Epervière ?

OUI NON

Commentaire :

Questions spécifiques à Bourg-lès-Valence

34) Mettrez-vous l'avenue Jean Jaurès en zone 30 ?

OUI NON

Commentaire : ce sujet doit être réfléchi avec la ville de VALENCE afin d'avoir une cohérence entre les section de VALENCE et de BOURG LES VALENCE

.....
35) Supprimez-vous les poteaux séparant la voie de circulation et la bande cyclable avenue Marc-Urtin ?

OUI NON

Commentaire : ...les poteaux assurent la sécurité des cyclistes et empêchent le stationnement sauvage , s'il s'avère que ceux-ci sont non efficace ou plus dangereux que sécurisant nous sommes prêts a discuter avec REVV pour envisager une autre solution aussi efficace pour les objectifs recherches

.....
Questions spécifiques à Guilhaud-Granges

36) Mettrez-vous l'avenue de la République et le rond point au débouché du pont en zone 30 ?

OUI NON

Commentaire :

37) Supprimez-vous l'autorisation des vélos sur le trottoir avenue de la République ?

OUI NON

Commentaire :